



Le 12 novembre 2023, à Saint-Denis

SOUTIEN À HANANE AMEQRANE, AUDE MARÉCAILLE ET TOU•TE•S LES RÉPRIMÉES DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DES MOUVEMENTS SOCIAUX

Après un report du conseil de discipline d'Hanane Ameqrane, qui devait avoir lieu le 5 octobre, en raison de son état de santé, le rectorat a convoqué un nouveau Conseil de Discipline le 9 novembre, ne prenant toujours pas en compte la situation de notre collègue qui est actuellement hospitalisée. Les organisations syndicales ont décidé de boycotter ce conseil de discipline par une action concertée, obligeant l'administration à annuler la séance et à la reporter à une date ultérieure, qui tiendrait enfin compte de la fin de l'hospitalisation de Hanane.

Nous dénonçons le fait que notre collègue n'ait pas le droit à une véritable défense et subisse ce harcèlement de l'administration, qui priorise son agenda disciplinaire sur la santé de notre camarade et son intégrité physique et mentale.

Pour rappel, Hanane est convoquée pour avoir donné les raisons de son vote sur une liste mail syndicale à ses collègues lors des élections du conseil d'administration de 2022, pour avoir pris la parole lors d'un rassemblement pour défendre les AESH en grève. Le Rectorat sort aussi la carte de l'atteinte aux valeurs de la République, sans justifier ce nouveau reproche.

Il faut comprendre par là qu'Hanane est une militante antiraciste et féministe, qui mène aussi des projets dans son lycée allant dans ce sens, projets ayant reçu de nombreux prix institutionnels.

En revanche, son dossier médical n'a jamais été pris en compte : qu'il s'agisse des trois accidents de travail qu'elle a déclarés ou des pensées suicidaires dont elle avait fait part à ses collègues par mail.

Une fois de plus, l'administration ne met rien en place pour aider les collègues en souffrance sur leur lieu de travail. Au contraire même, elle utilise avec cynisme les fiches du Registre de santé et sécurité au travail en retournant ces alertes contre leurs auteur·rices, comme ce fut le cas dans plusieurs cas de répression. En dénigrant la

parole de personnels encourant des risques psychosociaux, elle contrevient à son obligation de protection et devient maltraitante.

Une fois de plus, c'est bien en raison de son activité syndicale, qu'une de nos camarades et collègues est inquiétée et sanctionnée par l'administration. Il s'agit, pour des motifs idéologiques, d'une atteinte grave à nos droits fondamentaux.

Le 13 novembre, Aude, une autre collègue réprimée, sera convoquée à son tour à Amiens. Elle avait été mutée dans l'intérêt du service en 2022 pour avoir dénoncé les agissements du principal de son lycée. Depuis, elle a gagné au tribunal administratif qui a reconnu cette mutation comme une sanction déguisée. Mais, suite à ce camouflet, le rectorat d'Amiens a décidé de la convoquer en conseil de discipline pour les mêmes motifs. Ce harcèlement institutionnel doit cesser !

Hier, les collègues de République à Bobigny, les 6 de Pasteur à Saint-Denis, Hélène à Bobigny, Kai à Nanterre.

Hier, à Marseille, où plusieurs collègues subissent aussi cette répression scandaleuse comme Martine S ou les collègues de Victor Hugo : dans ce lycée, c'est douze collègues qui subissent un acharnement révoltant.

Aujourd'hui, Hanane d'Angela Davis à St Denis et Aude à Amiens.

Et demain, qui d'autre, qui seront les prochaine.s ? N'importe quel·le militant·e syndicaliste, antiraciste et féministe?

Il est temps de dire stop à la répression anti-syndicale, au harcèlement institutionnel et de réclamer une véritable prise en compte de la souffrance des collègues par l'administration. Le contexte social est rempli de cas d'atteinte aux libertés syndicales et démocratiques : il est temps de s'unir et de faire front ensemble.

**Pour Hanane, pour Aude, et pour tout.es les réprimé.e.s
en raison de leurs activités syndicales et militantes,**

**nous appelons à la grève le 16 novembre 2023
et à un rassemblement à 14h30 devant le rectorat de Créteil.**